



Le jeudi 30 mars 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 24 mars 2017 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCO, Xavier BASSELET, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET,

Absents excusés (ayant donné pouvoir): M. Stéphane DELANNOY (à Mme Marie-Paule LEPERS), M. Didier DUPE (à Mme Colette GRASER), M. Alexandre MEZIERE (à M. le Maire)

Excusée : Mme Danièle PETIT

Absentes : Mmes Christiane DECANter-CAULLET, Martine FOULON, Karine VIENNE épouse DUTOIT, Dong NGUYEN, Aurélie VERNIER

N°17-1-38

Finances

Dotation d'Equipement des
Territoires Ruraux (DETR)

Demande de subvention

Rapport de M. X. RUYANT,
Adjoint au Maire

Dans son budget 2017, la commune a prévu des travaux dans la salle polyvalente du groupe scolaire des Obeaux afin d'améliorer l'accueil et le confort des élèves qui utilisent cette salle très fréquemment durant l'année scolaire.

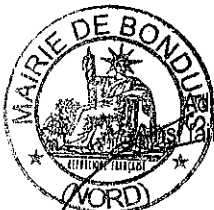
Il s'agit d'intervenir sur la toiture, de changer le sol souple, de repeindre les murs, de créer deux ouvertures supplémentaires, de remplacer les appareils d'éclairage énergivores, de reprendre toutes les installations de chauffage qui dysfonctionnent aujourd'hui et d'abaisser le faux-plafond afin de diminuer le volume d'air à chauffer.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 55 000 € TTC.

Ils constituent une dépense pouvant bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2017.

Ceci étant exposé, il vous est demandé d'accepter la réalisation des travaux mentionnés et de solliciter la dotation d'équipement pour cette réalisation.

Travaux préparatoires
CA du 7 mars 2017
Commission Générale du 14 mars 2017



Le conseil
adhère à la proposition ci-dessus
et délibère en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire